

Tests d'entrée

Ecole Guy de Maupassant

Rentrée scolaire 2018

Quels sont les classes concernées ?

- Moyenne Section de Maternelle
- Cours Élémentaire 1^{ère} année
- Cours Moyen 1^{ère} année

Où se renseigner ?

Pour toute demande d'information, présentez-vous à l'école ou contactez le secrétariat de direction :

- par téléphone au 73 232 378 (mardi et jeudi)
- par courriel : egm@erlm.tn

Quels enfants sont concernés ?

Les enfants nés en 2014 (MS), nés en 2011 (CE1), nés en 2009 (CM1) qui ne sont pas actuellement scolarisés dans l'une des écoles du réseau de l'enseignement français en Tunisie. Une priorité d'admission est donnée aux enfants dont les familles résident à Sousse et celles qui ont déjà un enfant actuellement scolarisé(e) dans l'un des établissements en gestion directe.

Comment s'inscrire au test ?

Les demandes d'admission doivent être formulées le mardi 11 septembre et le jeudi 13 septembre 2018, délai de rigueur, auprès du secrétariat de direction, munis des pièces demandées ci-dessous.

Quand aura lieu le test ?

Le concours aura lieu le **mercredi 19 septembre 2018 à 13h30** à l'école **Guy de Maupassant pour le CE1 et CM1**, et à l'école **Robert Desnos à Tunis pour la MS**.

Quelles sont les pièces nécessaires pour l'inscription au concours ?

- formulaire d'inscription (à récupérer au secrétariat de l'école) ;
- engagement pour la MS (à récupérer au secrétariat de l'école) ;
- extrait de naissance rédigé en français ;
- certificat de résidence en Tunisie (en français) signé du commissaire de police ;
- deux photos d'identité récentes de l'enfant ;
- en cas de divorce ou de séparation, veuillez fournir une copie de jugement de garde traduit en français ;
- chèque de 85 dinars à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ERT.

À l'issue de la présentation des pièces nécessaires, une convocation pour le concours sera remise aux parents.

La Direction de l'école Guy de Maupassant